

>> Les travaux en hauteur

Afin d'aider les chefs d'entreprises à répondre à leurs obligations en matière de formation obligatoire à la sécurité pour les travaux en hauteur, la CAPEB a réalisé :

- un CD Rom d'animation de réunion, contenant toute la réglementation en vigueur
- une grille d'évaluation des compétences des salariés à l'usage du chef d'entreprise
- des modules de formation à destination des chefs d'entreprises et des salariés, les modules étant adaptés aux responsabilités respectives de chacun. Le stage de base (2 jours : un jour théorique + un jour pratique) est proposé pour chaque métier
- la CAPEB a signé des conventions nationales avec la CNAMTS pour le financement d'achat de nouveaux échafaudages

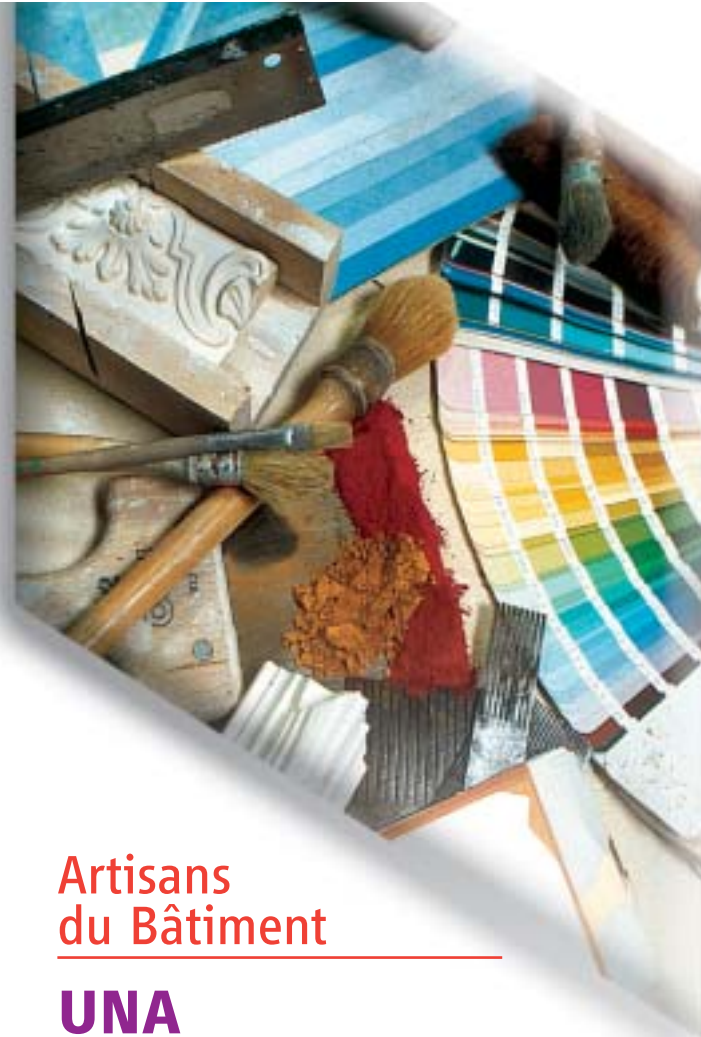
Tous ces documents sont disponibles dans votre CAPEB départementale.

>> L'association 3PF

L'association 3 PF (Peintres et Peintures pour la France) regroupe l'ensemble des acteurs français de la filière peinture : industriels, organisations professionnelles, distributeurs...

Cette association a pour mission de promouvoir la filière peinture auprès du grand public et des pouvoirs publics afin de développer l'activité de la profession.

Pour en savoir plus :
www.peintreonline.com.



Artisans
du Bâtiment

UNA
Peinture Vitrierie
Revêtements



Confédération de l'Artisanat
et des Petites Entreprises du Bâtiment

2, rue Béranger - 75140 Paris cedex 03
Tél. : 01 53 60 50 00 - Fax : 01 45 82 49 10
capeb@capeb.fr / www.capeb.fr



>> Les UNA de la CAPEB

Défendre, promouvoir et représenter l'artisanat du bâtiment, telles sont les missions de la CAPEB.

Dans cet esprit, 8 Unions Nationales Artisanales (UNA) représentent tous les métiers :

- UNA Charpente-Menuiserie-Agencement
- UNA Couverture-Plomberie-Chauffage
- UNA Equipement Electrique et Electronique
- UNA Maçonnerie-Carrelage
- UNA Métiers de la Pierre
- UNA Métiers et Techniques du Plâtre
- UNA Peinture-Vitrierie-Revêtements
- UNA Serrurerie-Métallerie

Les UNA ont un rôle d'animation et de proposition en faveur des professions.

>> Les priorités de l'UNA PVR

- Veille réglementaire et normative
- Veille juridique (assurances, garanties et responsabilités...)
- Travailler à l'amélioration des connaissances techniques des professionnels
- Renover les diplômes professionnels
- Développer de nouveaux outils (guides, logiciels...)
- S'adapter aux évolutions de la profession



>> A quel type d'assurance sont soumis les travaux de peinture décorative ?

Suite à deux arrêts successifs de la Cour de Cassation des 27 avril 2000 et 16 mai 2001, une différence a été opérée entre les travaux de peinture intérieure à fonction exclusivement esthétique, et ceux de peinture à fonction technique (étanchéité ou imperméabilité).

Cette différence est importante en matière de garantie des travaux effectués par les artisans peintres.

Auparavant aucune distinction n'était opérée et les travaux étaient couverts de la même façon par les assureurs.

La conséquence directe de ces arrêts est que :

- les travaux de peinture à fonction esthétique relèvent désormais de l'assurance de responsabilité civile générale (précisons, par ailleurs, que cette assurance ne couvre que les conséquences de la mauvaise exécution de la prestation elle-même)
- alors que les travaux de peinture à destination technique (étanchéité ou imperméabilité) relèvent toujours, eux, de l'assurance décennale



>> Quelques atouts pour «séduire» les clients

- *Savoir conseiller ses clients.* Etre un bon professionnel c'est savoir écouter ses clients pour être un conseiller, un accompagnateur et un prescripteur.
- *S'engager dans une démarche Qualité.* La CAPEB met à disposition des artisans des outils, tels que l'engagement AB5 et la certification de service. Ces engagements permettent de rassurer le client sur les compétences de l'artisan et de valoriser ses compétences.
- *Adopter une démarche commerciale performante* en présentant des photos de réalisation, en étant à l'écoute des attentes de son client, en soignant la présentation, la forme et le contenu des devis.
- *Rester à l'écoute des évolutions techniques et réglementaires* afin d'identifier les opportunités, les menaces et les facteurs clés de succès.
- *Apporter des solutions aux personnes à mobilité réduite* est une compétence de plus en plus demandée par les clients. Pour aider les entreprises, la CAPEB vient d'éditionner un guide pratique du logement adaptable. Pièce par pièce sont présentées les solutions permettant de rendre le logement adaptable. Ce guide est disponible dans votre CAPEB départementale.

>> Le métrage et l'artisan peintre

L'UNA PVR mesure l'enjeu que représente le métrage dans la réalisation des ouvrages. C'est pourquoi, elle a réédité son guide «Le métrage et l'artisan peintre» qui récapitule toutes les notions nécessaires pour réaliser les mètres de peinture.

Le métrage, première étape de la réalisation d'un ouvrage, est essentiel :

- pour l'entreprise : le relevé de cotes que constitue le métrage permet de raisonner sur des bases précises, concrètes et sans équivoque
- pour le client : c'est le gage du professionnalisme de l'entreprise. Le métrage permet la réalisation d'un devis précis et d'une facturation sans surprise